

LA DIGNITE DE LA PERSONNE : QUELLES REALITES ?

Emprunté au domaine de la philosophie morale, la dignité a fait l'objet d'une inscription dans les textes juridiques, notamment internationaux, à la suite de la Shoah. Ainsi, aujourd'hui, le principe de dignité humaine préoccupe aussi bien les juristes que de nombreux publics allant des représentants de multiples disciplines aux simples citoyens en passant par les politiques. En effet, le contenu de ce concept reste indéterminé. Mais peut-il en être autrement sachant que la dignité humaine pose une question centrale : qu'est-ce qui fait la valeur de l'existence humaine ?

Dans ce contexte, cet ouvrage tente de relever un défi : analyser les applications du principe de dignité dans vingt pays représentatifs de cultures différentes pour tenter de cerner son contenu et surtout d'apprécier son utilité en droit. Ainsi, à partir de l'examen des lois, des avis de commissions nationales d'éthique ou relatives aux droits de l'homme, mais aussi et surtout des décisions judiciaires, les usages de la dignité sont analysés en vue de faire émerger les lignes de convergence et de divergence. L'ouvrage fait aussi une place à la perception de la dignité par les Cours européenne et interaméricaine des droits de l'homme ainsi qu'aux regards du philosophe, du sociologue et de l'anthropologue sur les réalités de la dignité.

À défaut de progresser sur la définition de la dignité, cette étude permet d'identifier la finalité des usages de la dignité, de montrer l'ambivalence de ce concept et devrait ainsi inciter tous ceux qui s'y réfèrent en pratique, notamment les juges, les politiques, les médecins ou les citoyens, à agir en conséquence afin d'éviter que cet outil de défense des droits de la personne se transforme en censeur de libertés ou en instrument d'injustice sociale.

Brigitte FEUILLET-LIGER est professeur à la Faculté de droit de Rennes (IODE UMR n°6262), membre de l'Institut Universitaire de France et présidente du Réseau Universitaire International de Bioéthique.

Kristina ORFALI est professeur de Bioéthique à Columbia Université, New York (USA), Chercheur associée au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique (Cadis, UMR 8039).

Contributions de Mireille DELMAS-MARTY (Préface), Hassan ABDELHAMID, Penelope AGALLOPOULOU, Amel AOUIJ-MRAD, Mamadou BADJI, Jean-René BINET, Thérèse CALLUS, Maria-Claudia CRESPO-BRAUNER, Carmen DOMINGUEZ-HIDALGO, Brigitte FEUILLET-LIGER, Françoise FURKEL, Dominique GOUBAU, Gilbert HOTTOIS, Yao-Ming HSU, Ryuichi IDA, Francis KERNALEGUEN, David LE BRETON, Anderson CAVALCANTE-LOBATO, Dominique MANAÏ, Jean-Pierre MARGUENAUD, Cosimo Marco MAZZONI, Ruwen OGIEN, Saïbe OKTAY-ÖZDEMİR, Kristina ORFALI, Verónica SAN JULIAN, Judit SANDOR, Geneviève SCHAMPS, Gülen SINEM TEK, Carlo SOTIS, Catherine TEITGEN-COLLY, Li ZHANG.





BRUYLANT - Groupe larcier

Boulevard Baudouin 1^{er}, 25

1348 Louvain-la-Neuve

Belgique

Tél. : +32 (0)2 548 07 13 • Fax : +32 (0)2 548 07 14

commande@larciergroup.com <http://fr.bruylant.larciergroup.com>

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A ENVOYER OU À FAXER A BRUYLANT

Nom et prénom _____ N° client _____

Profession _____

Société _____ N° TVA _____

Rue _____ N° _____ Bte _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

COMMANDE (FRAIS D'ENVOI NON COMPRIS)

.....exemplaire(s) de l'ouvrage « **La dignité de la personne, quelles réalités ?
Panorama international** » au prix
de 90 euros ()

PAIEMENT

A la réception de la facture

Par carte de crédit

American Express Diners Club Eurocard/Mastercard
Visa

Carte n° _____

Titulaire de la carte _____

Code CVC _____

Signature _____ Date d'expiration _____

Date -----Signature -----

Préface, Trois balises sur le chemin du rêve à la réalité, Mireille Delmas-Marty, Membre de l'Institut, Professeur émérite au Collège de France.

Le principe de dignité en Allemagne et son effet irradiant en matière de biomédecine, Françoise Furkel, Professeur émérite au Centre juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre (Allemagne)

La notion de dignité humaine en droit belge : diverses approches, Geneviève Schamps, Professeur ordinaire à la Faculté de droit et de criminologie, Directrice du Centre de droit médical et biomédical, Université catholique de Louvain, Membre de l'Académie royale de Belgique (Belgique)

La dignité humaine, un principe essentiel pour la biomédecine, Verónica San Julián Puig, Professeur titulaire de droit civil, Faculté de droit, Université de Navarre (Espagne)

Réalité(s) du principe de dignité humaine dans la jurisprudence française : principe dominant ou dominateur ?, Francis Kernaléguen, Professeur émérite à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1, (IODE, UMR CNRS n° 6262) (France)

La dignité humaine dans les travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Catherine Teitgen-Colly, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Vice-Présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) (France)

Dignité et Comité consultatif national d'éthique, Jean-René Binet, Professeur à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1 (IODE, UMR CNRS n° 6262) (France).

L'application du principe de dignité humaine en Grèce, Pénélope Agallopoulou, Professeur émérite à l'Université du Pirée (Grèce)

La dignité humaine, fondement des droits en Hongrie, Judit Sándor, Professeur de droit, Université d'Europe centrale, Directrice du Center for Ethics and Law in Biomedicine (CELAB) (Hongrie)

Dignité et droits humains, Cosimo Marco Mazzoni, Professeur à la Faculté de droit, Directeur du département de droit et d'économie, Université de Sienne (Italie)

Raison pratique et énantiosémie de la dignité humaine : la réalité du principe en Italie, Carlo Sotis, Professeur de droit pénal, Università degli Studi della Toscana (Italie)

Vers un droit à la dignité individuelle en biomédecine : une évolution jurisprudentielle en droit anglais, Thérèse Callus, Professeur associé à l'Université de Reading (Royaume-Uni)

La dignité humaine : unité conceptuelle et pluralité des contenus en droit suisse, Dominique Manai, Professeure émérite à la Faculté de droit de l'Université de Genève (Suisse)

Principe de dignité et Cour européenne des droits de l'homme, Jean-Pierre Marguénaud, Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges, Membre de l'Institut de droit européen des droits de l'homme de l'Université de Montpellier (France)

La réalité du principe de dignité humaine dans le cadre du système juridique égyptien, Hassan Abdelhamid, Professeur à la Faculté de droit, Université d'Ain Shams, Le Caire (Égypte)

L'ambivalence du principe de dignité en droit sénégalais, Mamadou Badji, Professeur, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Le principe de dignité humaine en Tunisie : entre récupération politique et faible consécration pratique, Amel Aouij Mrad, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Tunis El Manar (Tunisie)

La dignité en droit canadien, une notion aussi populaire qu'ambiguë, Dominique Goubau, Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval (Canada)

Le principe de dignité humaine à l'épreuve des faits : un concept « inutile » dans la perspective américaine, Kristina Orfali, Professeur à l'Université de Columbia, New York (USA)

La dignité humaine en droit brésilien : un principe fondateur des lois et des décisions de justice, Maria-Claudia Crespo Brauner, Professeur à l'Université fédérale du Rio Grande, Chercheur associé au CNPq/MCT (Brésil).

Le principe de dignité humaine dans le droit chilien : une valeur « synthèse », Carmen Domínguez Hidalgo, Professeur de droit civil, Directrice du Centre UC de la Famille, Pontificia Universidad Católica de Chile (Chili)

La dignité dans la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, Anderson Orestes Cavalcante Lobato, Professeur à l'Université fédérale du Rio Grande (Brésil) et Brigitte Feuillet-Liger, Professeur à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1 (IODE, UMR CNRS n° 6262), Membre de l'Institut universitaire de France, Présidente du Réseau universitaire international de Bioéthique (France)

L'ambivalence des rapports entre la dignité et les libertés en droit turc, Saibe Oktay-Özdemir, Professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Istanbul (Turquie) et Gülen Sinem Tek, Chargée de recherche à la Faculté de droit de l'Université Bahçeşehir (Turquie)

La dignité humaine à Taïwan : perspectives du droit positif et de la doctrine, Yao-Ming Hsu, Professeur agrégé, Faculté de droit, Université nationale Cheng-Chi, Taipei (Taïwan)

Vers l'avènement de la dignité humaine en Chine : d'un droit civil à un principe constitutionnel, Li Zhang, Professeur à la Faculté de droit, Université de science politique et de droit de Chine (Chine)

La vague insertion de la dignité au Japon, Ryuichi Ida, Président de l'Université de Shiga, Hikone (Japon)

La « réalité » du principe de dignité humaine : une approche philosophique critique, Gilbert Hottois, Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles, Membre de l'Académie royale belge (Belgique)

De la dignité à la responsabilité, David Le Breton, Professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg, Membre de l'Institut universitaire de France et de l'Institut des études avancées de l'Université de Strasbourg (France)

Dignité humaine : une notion qui apporte plus de confusions que de clarté, Ruwen Ogien, Directeur de recherche au CNRS (France)

Plaidoyer pour un usage parcimonieux de la dignité en droit, Brigitte Feuillet-Liger, Professeur à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Rennes 1 (IODE, UMR CNRS n° 6262), Membre de l'Institut universitaire de France, Présidente du Réseau universitaire international de Bioéthique (France)